VILLE DE Prévost

Séance extraordinaire du conseil municipal du 18 septembre 2023 à 19 h 30

PAUL GERMAIN
pgermain@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6239

JOEY LECKMAN
District 1 : Secteurs Bon Air, Canadiana et Domaine Laurentien
jleckman@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6301

PIER-LUC LAURIN
District 2 : Secteurs Les Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6302

MICHEL MORIN
District 3 : Secteurs des Pins, Mozart et des Patriarches
mmorin@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6303

MICHÈLE GUAY
District 4 : Secteurs historique et PSL
mguay@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6304

SARA DUPRAS
District 5 : Secteurs des Chansonniers, Brosseau et Joseph
sdupras@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6305

PIERRE DAIGNEAULT
District 6 : Secteurs des Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6306

ville.prevost.qc.ca

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Adoption - Second projet de règlement numéro 601-93 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé (Création des zones REC-286 et C-287)

Zonage actuel

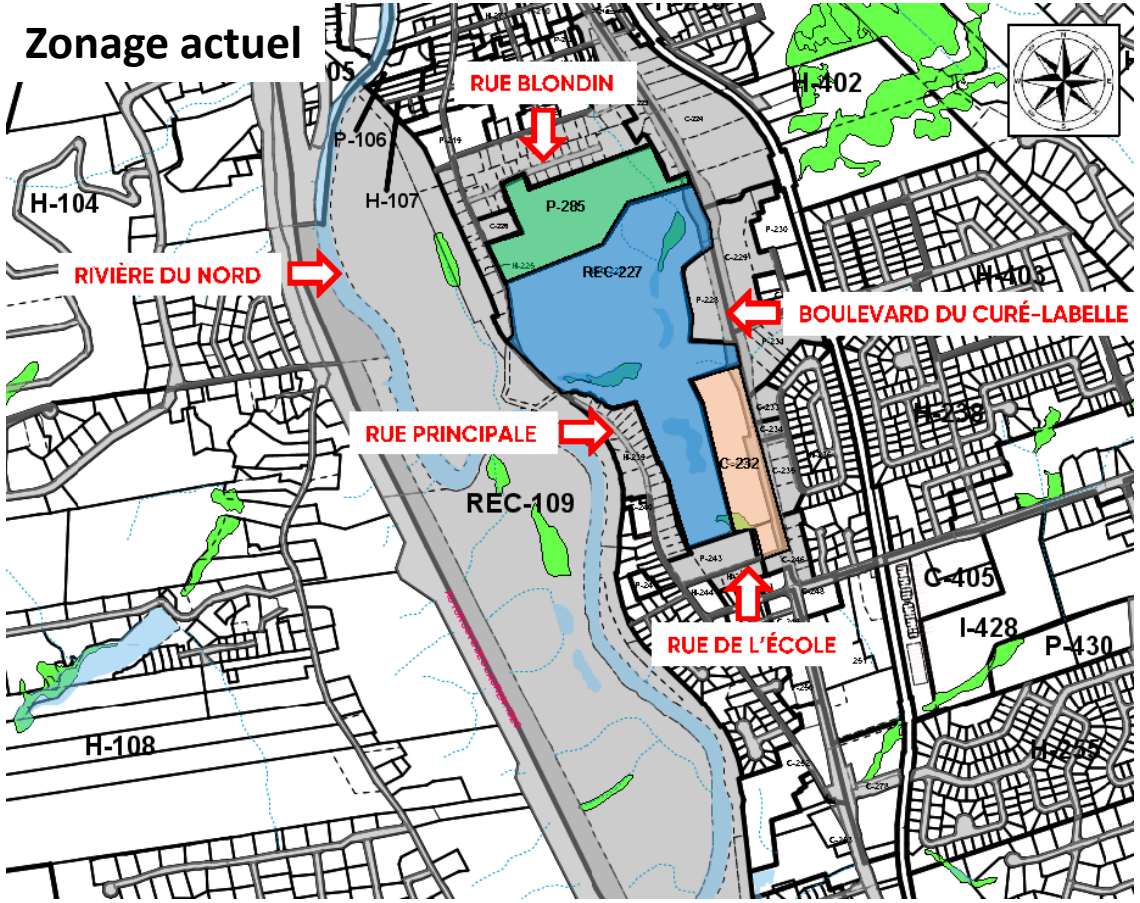

Zonage projeté

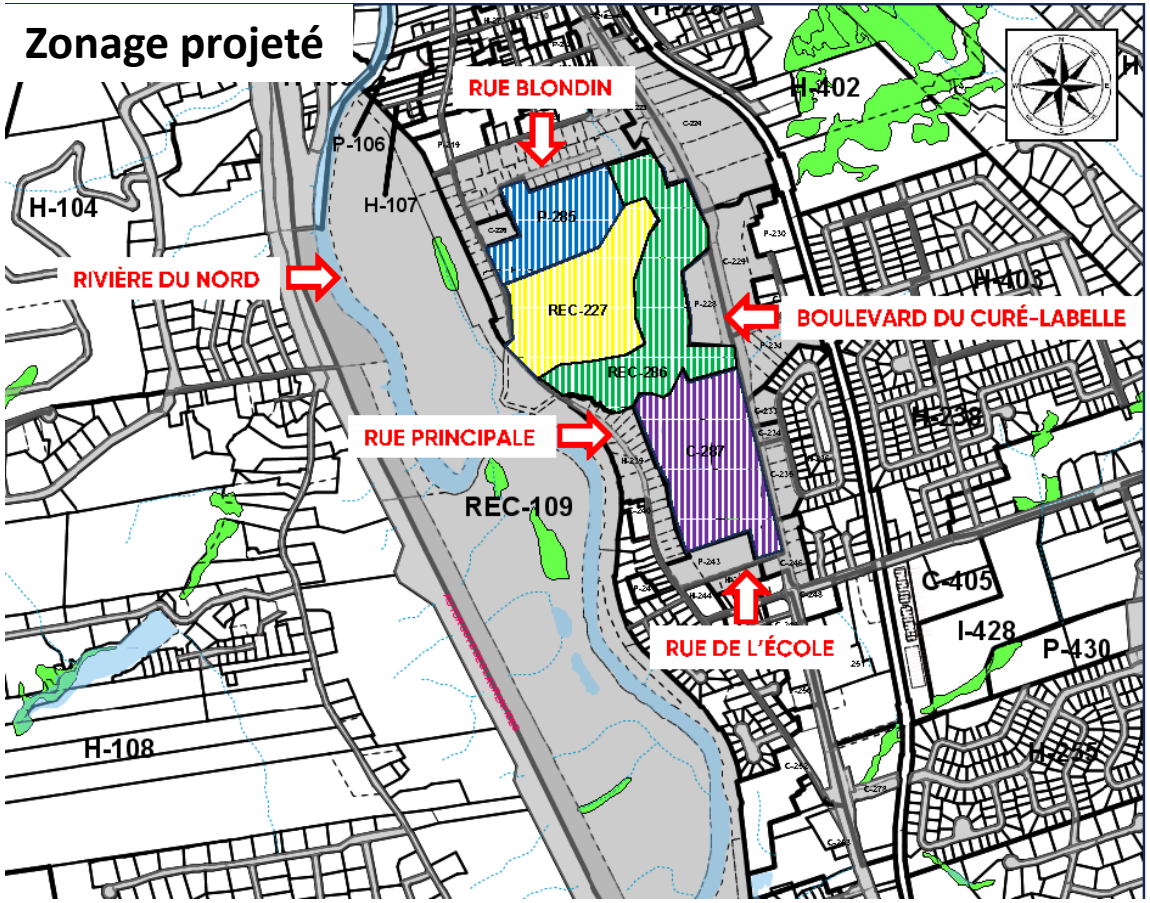

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 833 relatif au déneigement résidentiel et commercial des allées véhiculaires privées, des stationnements privés et des entrées charretières privées

- Le présent règlement remplace le règlement 741 qui vise seulement le déneigement résidentiel.

- Le nouveau règlement vise à revoir les règles sur le déneigement résidentiel et commercial des allées véhiculaires privées, des stationnements privés et des entrées charretières privées, dans le but d'assurer une meilleure coordination entre les opérations de déneigement municipales et celles des entrepreneurs privés.

Gestion règlementaire

3.3 Adoption – Règlement SQ-900-2022-04 amendant le règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Arrêts obligatoires, interdiction de stationnement et débarcadère)

- Le règlement SQ-900-2022-04 a pour objet d'ajouter des arrêts obligatoires, des interdictions de stationnement et un débarcadère.
  - Ajout de deux panneaux d'arrêt sur la rue Chalifoux direction nord et sud à l'intersection de la rue Prévost
  - Stationnement interdit en tout temps sur la rue Clos-Fourtet des deux côtés entre la rue Clos-du-Petit-Mont et Clos-Micot
  - Stationnement interdit en tout temps sur la rue Gérard-Cloutier des deux côtés entre le chemin du Lac-Écho et le 1049 rue Gérard-Cloutier
  - Débarcadère au stationnement de l'École du Champ Fleuri

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Construction de dos d'âne – Demande de prix TP-DP-2023-64 – Modification d'un contrat

Contrat initial (avant taxes)	Ajout de dos d'âne supplémentaires (avant taxes)	Montant total (avant taxes)
54 350,00 $	60 000,00 $	114 350,00 $

Les prix reçus dans le cadre de la demande de prix TP-DP-2023-64 étaient inférieurs aux estimés fournis lors du dépôt de la demande d'aide financière. La Ville a reçu l'autorisation du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour ajouter des emplacements supplémentaires afin de bénéficier du montant maximal de l'aide financière accordée.

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l'urbanisme

10.1 Demande de dérogation mineure numéro DM-2021-0080 visant l'empiétement de l'aire des quais de déchargement et le nombre d'entrées charretières - Propriété sise au 2985 à 2991, boulevard du Curé-Labelle (Lots 2 225 974 et 2 225 977 du cadastre du Québec)

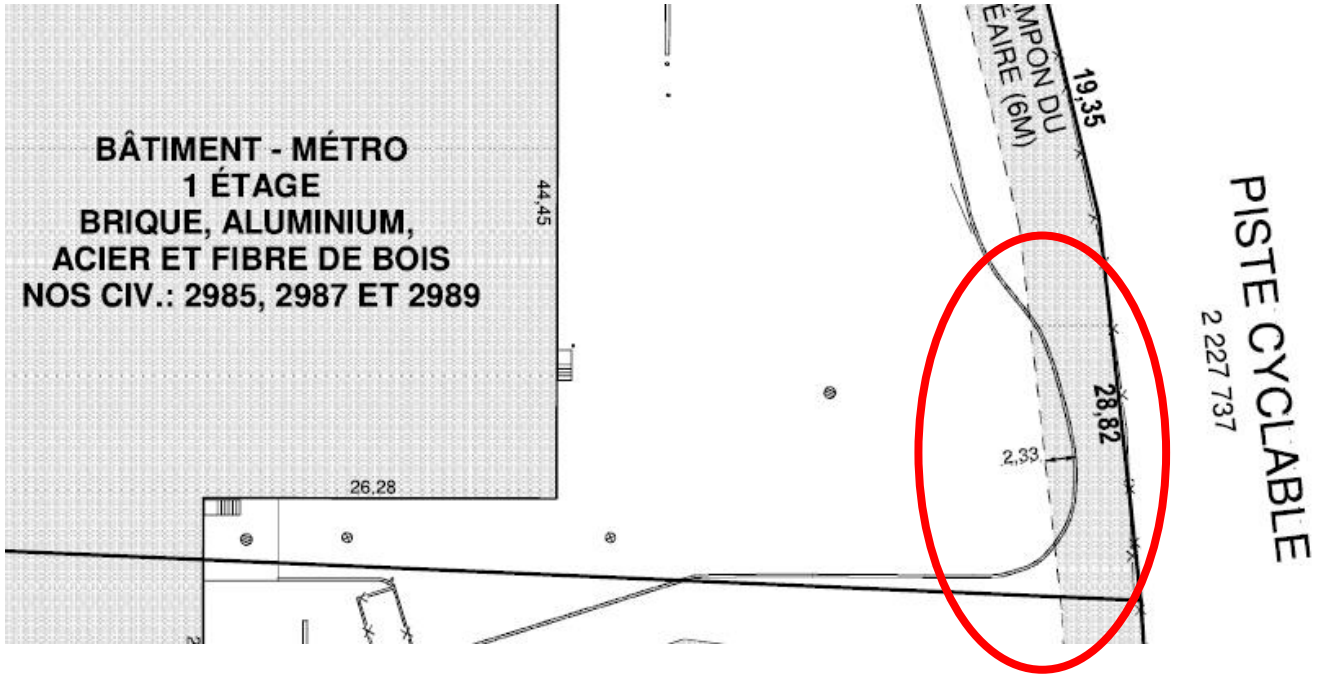

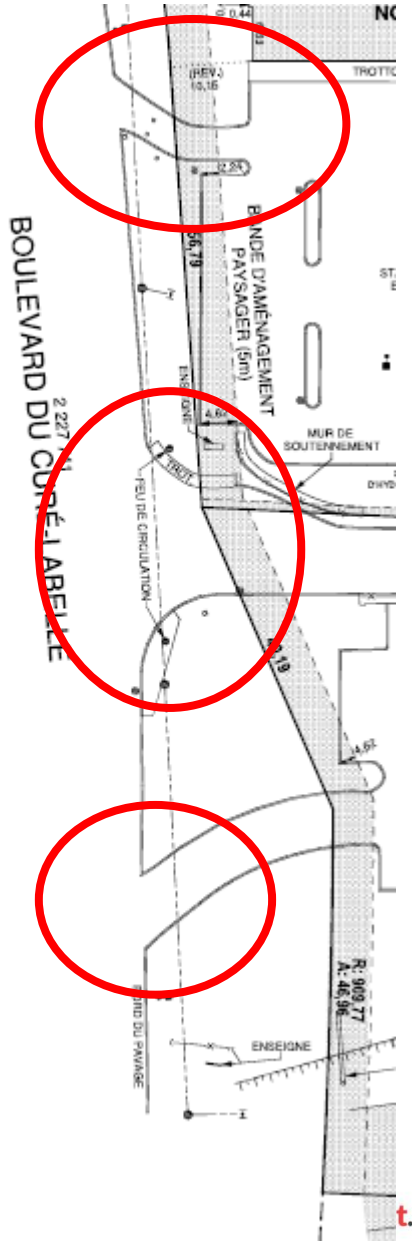

Gestion de l'urbanisme

10.2 Demande de dérogation mineure numéro DM-2023-0091 visant la création de quatre lots résidentiels - Propriété sise sur la rue du Clos-des-Réas (Lots 6 482 555 à 6 482 558 du cadastre du Québec)

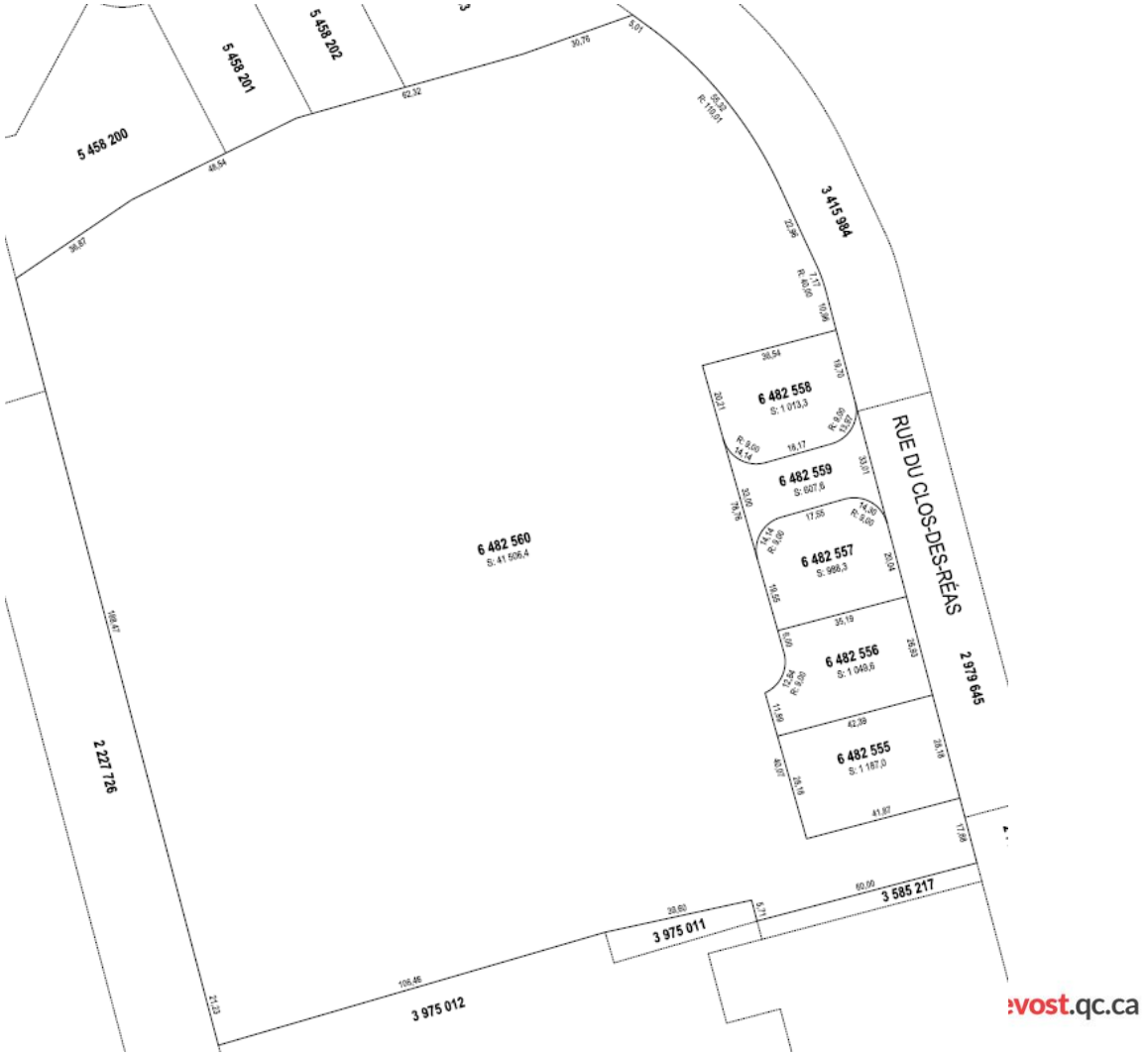

Gestion de l'urbanisme

10.3 Demande de dérogation mineure numéro DM-2023-0092 visant la localisation de l'aire de stationnement relativement à une ligne de terrain - Propriété sise sur la rue du Clos-des-Réas (Lot projeté 6 482 555 du cadastre du Québec)

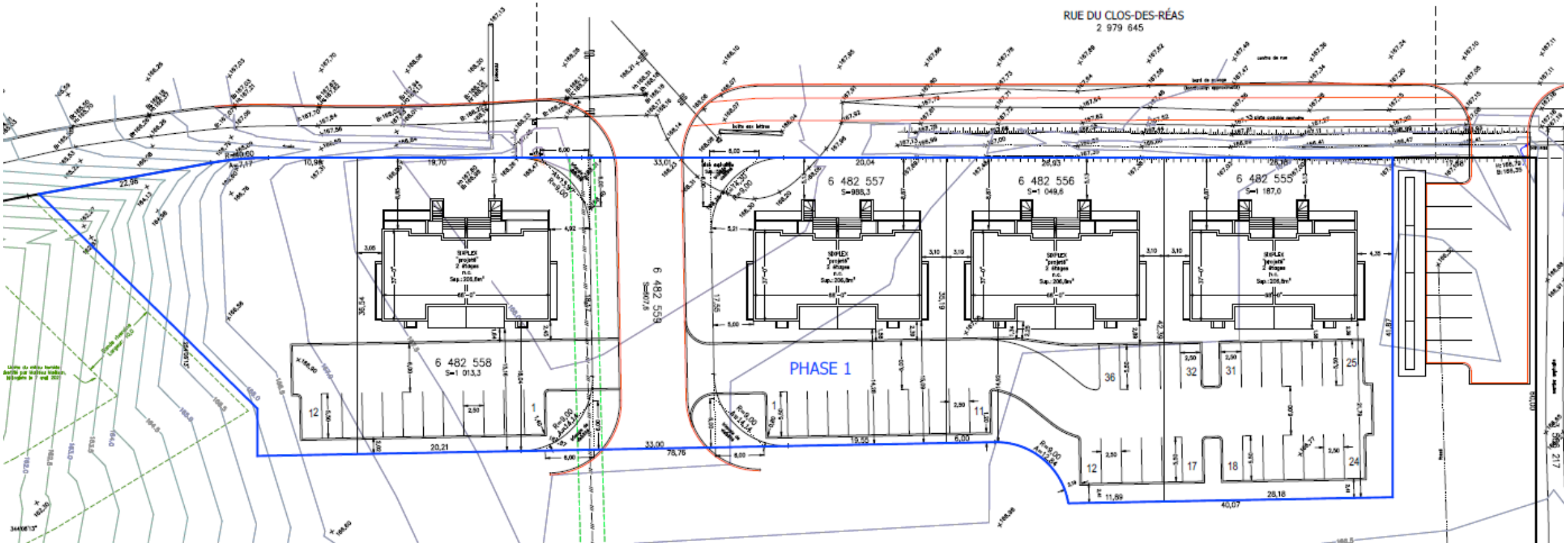

Gestion de l'urbanisme

10.4 Demande de dérogation mineure numéro DM-2023-0093 visant la localisation de l'aire de stationnement relativement aux lignes de terrain et la localisation de la bordure de béton du stationnement - Propriété sise sur la rue du Clos-des-Réas (Lot projeté 6 482 556 du cadastre du Québec)

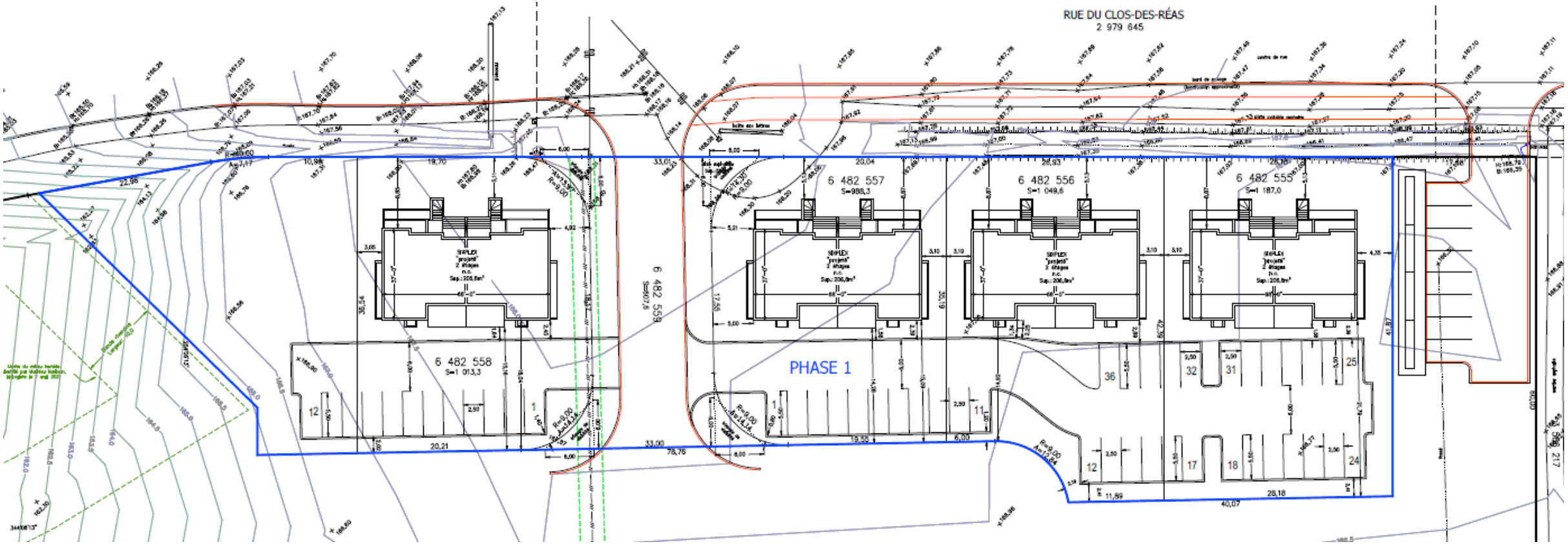

Gestion de l'urbanisme

10.5 Demande de dérogation mineure numéro DM-2023-0094 visant la localisation de l'aire de stationnement relativement à une ligne de terrain et la localisation de la bordure de béton du stationnement - Propriété sise sur la rue du Clos-des-Réas (Lot projeté 6 482 557 du cadastre du Québec)

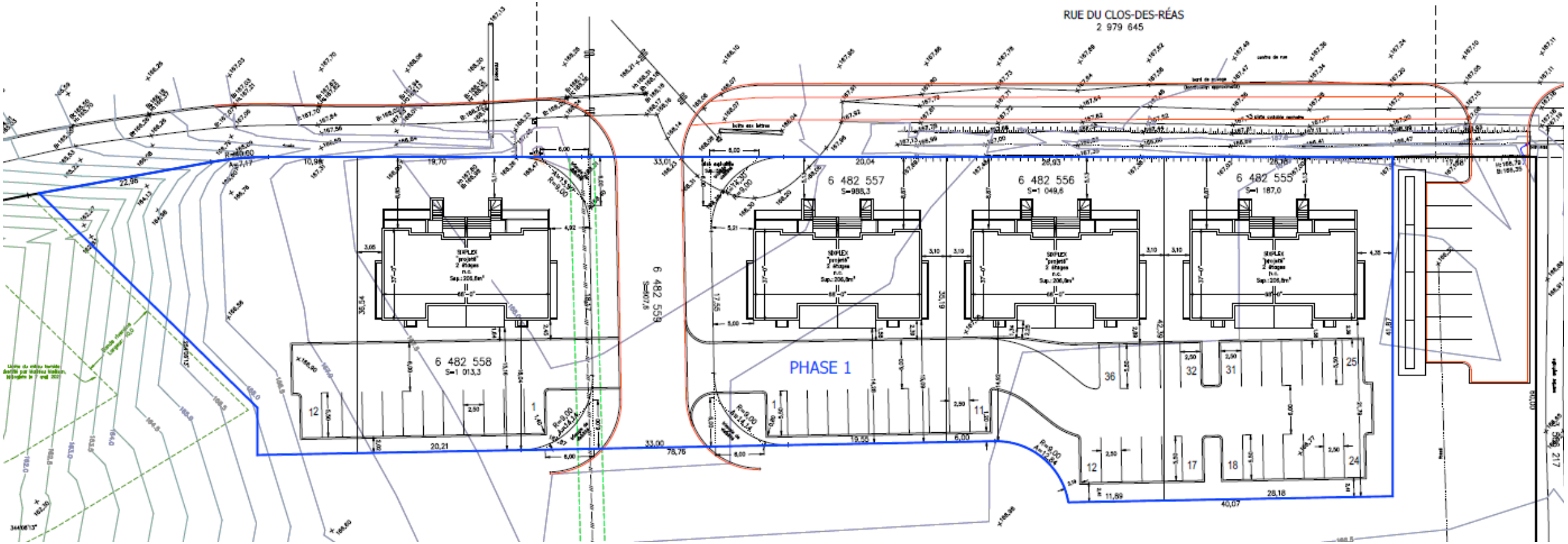

Gestion de l'urbanisme

10.6 Demande de dérogation mineure numéro DM-2023-0095 visant la localisation de l'aire de stationnement relativement à une ligne de terrain et localisation de la bordure de béton du stationnement - Propriété sise sur la rue du Clos-des-Réas (Lot projeté 6 482 558 du cadastre du Québec)

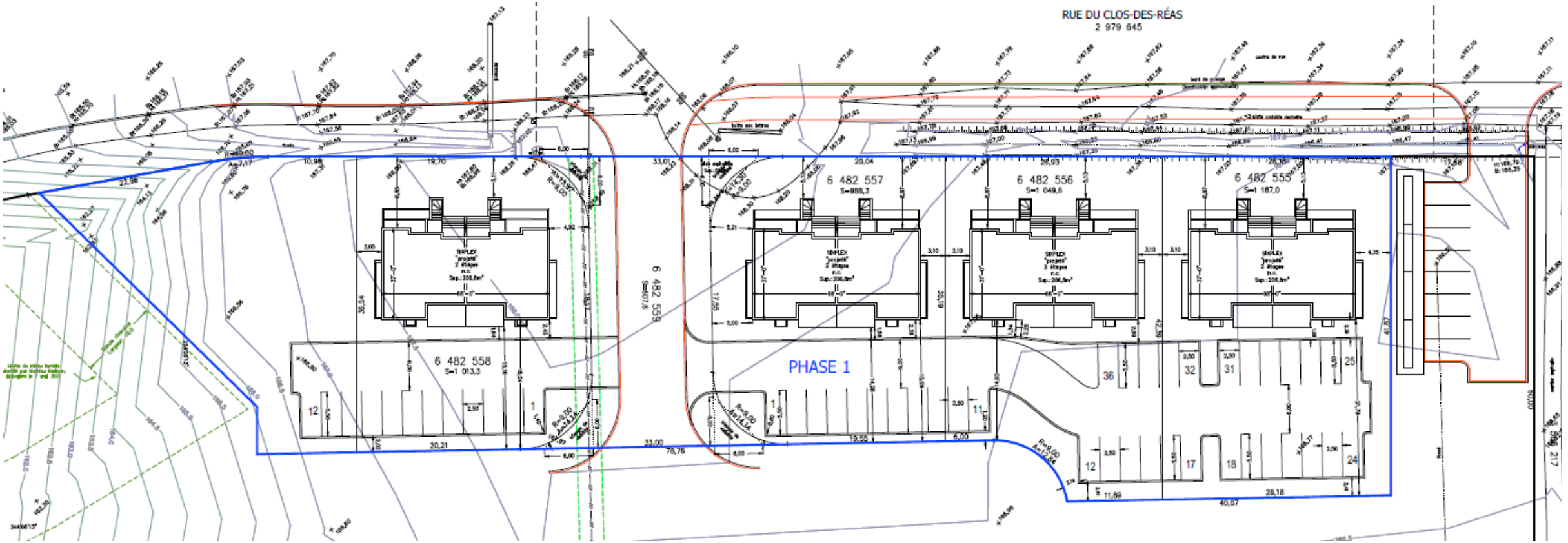

Gestion de l'urbanisme

10.7 Demande de dérogation mineure numéro DM-2023-0096 visant l'implantation d'une galerie en cour avant - Propriété sise au 1607, rue des Verdiers (Lot 2 533 142 du cadastre du Québec)

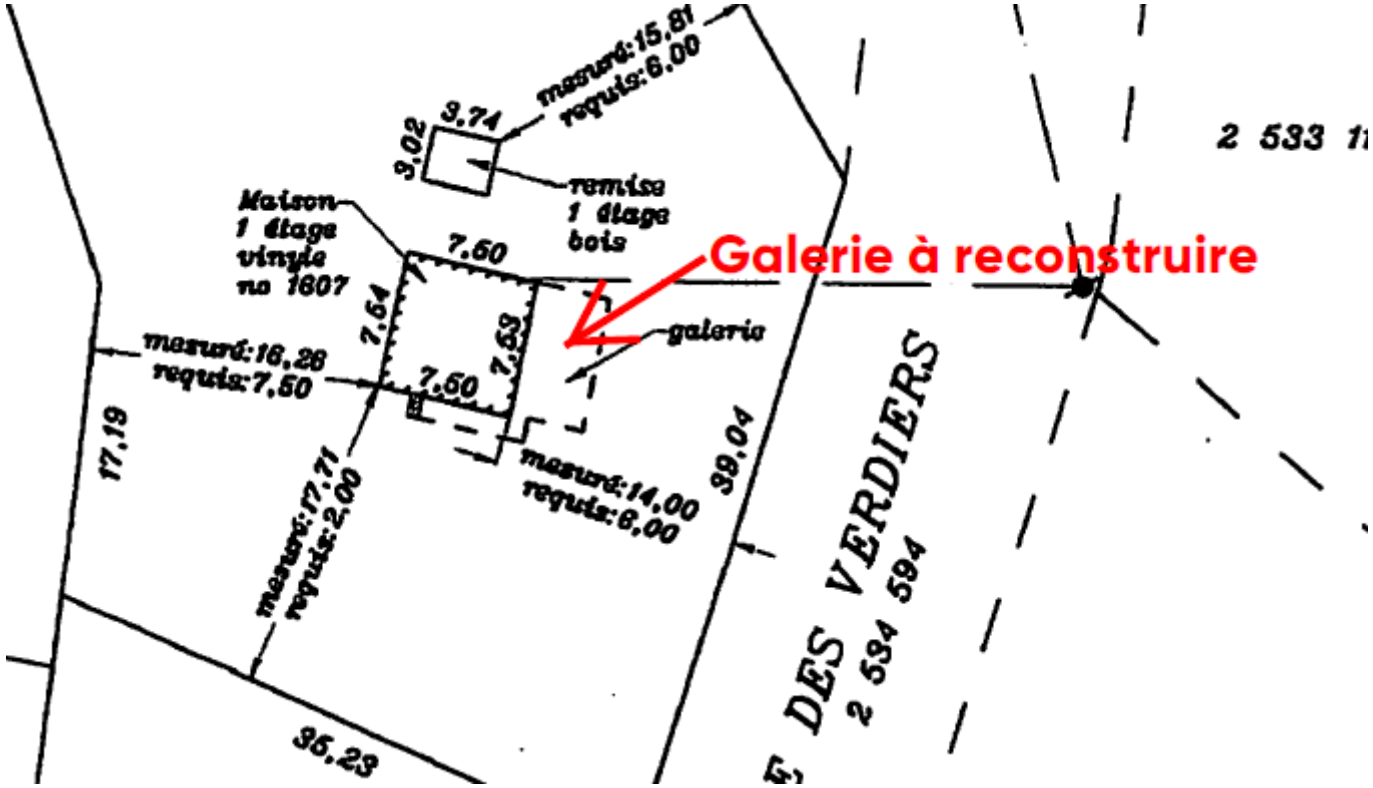

Gestion de l'urbanisme

10.8 Demande de dérogation mineure numéro DM-2023-0099 visant la création de deux nouveaux lots résidentiels sur la rue Charbonneau - Propriété sise sur un lot vacant sur la rue Charbonneau (Lots projetés 6 591 923 et 6 591 924 du cadastre du Québec)

Gestion de l'urbanisme

10.9 Demande de dérogation mineure numéro DM-2023-0080 visant la régularisation des dimensions du lot - Propriété sise sur la rue Morris (Lot 1 918 745 du cadastre du Québec)

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Varia

13.1 Appel d'intérêt – Dépôt de propositions de projets de logement abordable – Terrain du 794, rue Maple (Lot 2 225 426 du cadastre du Québec)

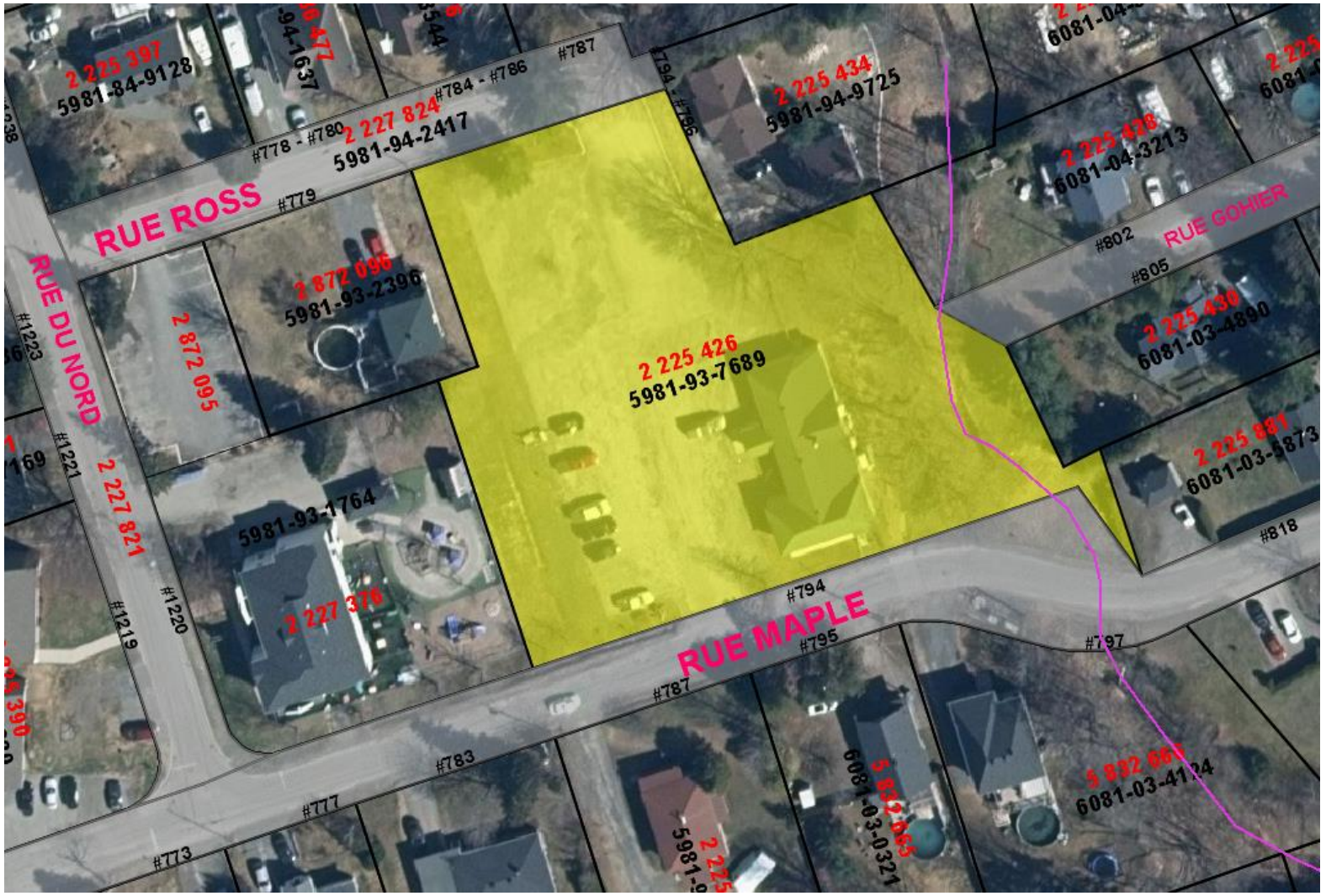

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

VILLE DE Prévost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Mardi 10 octobre 2023 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !